

Termes et conditions

Optec SA, Guyer-Zeller-Str. 14, 8620 Wetzikon

1. Général

1.1 Nos ventes, livraisons et autres services sont entièrement soumis à ces conditions, sauf si elles ont été modifiées ou complétées par des accords écrits. Ils sont reconnus par l'acheteur / client lors de la passation de la commande ou de la signature du contrat et s'appliquent pendant toute la durée de la relation commerciale.

1.2 Tous les autres termes et conditions du client sont sans effet, même si nous ne les contredisons pas expressément. Ils ne s'appliquent que si nous les avons reconnus par écrit dans des cas individuels. Les informations verbales et promesses, brochures et déclarations publicitaires de toute nature, notamment les descriptions, images, dessins, échantillons et spécifications de qualité et dimensions, ainsi que les poids des marchandises contractuelles, ne sont pas juridiquement contraignantes.

1.3 Ces conditions générales s'appliquent également aux futurs contrats avec le client. Cependant, nous nous réservons le droit de modifier les termes et conditions à tout moment.

2. Prix

2.1 Les prix indiqués dans nos listes de prix sont en francs suisses (CHF), départ usine Wetzikon, hors TVA et assurance, frais de port et emballage.

2.2 Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications aux tarifs. Une liste de prix existante devient invalide avec la publication d'une nouvelle édition.

3. Paiement

3.1 La facture sera jointe à l'envoi des marchandises ou envoyée séparément sur demande. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date de la facture, net, sans aucune remise.

3.2 En cas de retard de paiement, nous vous enverrons au maximum deux rappels. Des frais de CHF 30.- sont facturés pour le deuxième rappel. Si le paiement n'est pas effectué, des mesures d'exécution légales sont engagées. De plus, des intérêts moratoires de 5% seront facturés en cas de retard de paiement. Les réclamations pour dommages sont réservées.

3.3 Il n'est pas permis de retenir ou de réduire les paiements en raison de plaintes, réclamations ou demandes reconventionnelles non reconnues par le fournisseur.

4. Conditions de livraison

4.1 Nous nous efforçons de respecter les délais de livraison que nous avons spécifiés, mais nous ne pouvons accepter aucune garantie légale. Si un délai de livraison plus long est nécessaire, le client en sera informé au plus tard au terme de ce délai.

4.2 Une livraison partielle est possible après consultation avec le client. Les frais de transport sont facturés séparément pour chaque livraison.

4.3 Les envois express sont en outre facturés avec des frais supplémentaires, à l'exclusion des tarifs postaux ou de messagerie applicable.

5. Transport

5.1 Dès que les appareils ont quitté notre usine, les risques d'endommagement de perte sont transférés au client, même si nous livrons caf, franco de port ou selon des clauses similaires. Les réclamations concernant des dommages pendant le transport doivent être adressées immédiatement au transporteur par le client, avec notification simultanée à OPTEC AG.

6. Garantie

6.1 Nous garantissons pendant une période de 24 mois que les produits ont les propriétés garanties, qu'ils ne présentent aucun défaut qui altère leur valeur ou leur adéquation à l'utilisation prévue et qu'ils sont conformes aux services et spécifications prescrits.

6.2 Notre garantie s'étend à tous les défauts survenus pendant la période de garantie dont il peut être prouvé qu'ils ont été causés par des défauts de matériel ou de fabrication. Nous nous réservons le droit de remplacer, réparer ou rembourser la valeur de la facture pour les produits défectueux de notre choix.

6.3 Les réclamations doivent nous être signalées au plus tard 10 jours après réception de la livraison défectueuse. Si le client ne parvient pas à le faire, les appareils sont considérés comme approuvés.

6.4 Si une livraison défectueuse est retournée, elle doit être envoyée à notre adresse. Les frais de transport aller-retour sont à la charge du client. Un échange des produits défectueux est effectué par le client et ne peut être facturé au fournisseur.

6.5 Toute autre garantie, en particulier pour les dommages indirects, est exclue. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les réparations ou les modifications qui n'ont pas été effectuées par nous.

6.6 La responsabilité pour les défauts n'existe pas tant que le client est en défaut ou si les marchandises livrées sont mal traitées ou ont été revendues par nous avant que la notification des défauts ait été reconnue.

7. Retraits

7.1 Les retours ne sont effectués qu'après accord préalable avec nous. Des frais de traitement de 15% seront facturés. Les commandes spécifiques du client ne peuvent pas être annulées ou ne peuvent être annulées que moyennant des frais plus élevés. Les frais de remboursement peuvent varier en fonction du fournisseur, du produit, de l'âge et de l'état de l'appareil.

8. Déni de responsabilité

8.1 Toute responsabilité pour les dommages indirects ou consécutifs sont exclues.

9. Réserve de propriété

9.1 Nous nous réservons la propriété de tous les produits vendus jusqu'à ce que nous ayons reçu le prix d'achat total. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques sans préavis.

10. Mise en service

10.1 Les frais de mise en service et de déplacement de nos appareils sont facturés séparément selon nos tarifs en vigueur. Une instruction d'utilisation est fournie avec chaque appareil. Si cela n'est plus disponible, le mode d'emploi peut être téléchargé sur www.optec.ch.

11. Logiciel

11.1 Tous les logiciels fournis, qu'ils soient payants ou gratuits, sont protégés par la loi. Le droit d'auteur, les droits de brevet, les droits de marque et tous les autres droits d'auteur accessoires sur le logiciel ainsi que sur les autres objets que nous laissons ou rendons accessibles à l'utilisateur dans le cadre de l'initiation et de la mise en œuvre du contrat sont exclusivement les nôtres vis-à-vis des partenaires contractuels. Dans la mesure où des tiers ont droit aux droits, nous avons les droits d'exploitation correspondants.

11.2 Outre la responsabilité pour les vices matériels et les vices de propriété (7e et 9e), nous ne sommes responsables que si l'utilisateur fait valoir des réclamations pour des dommages-intérêts fondés sur une intention intentionnelle ou une négligence grave, y compris une intention délibérée ou une négligence grave de la part de nos représentants ou agents d'exécution.

11.3 Nous nous réservons le droit de nous opposer à la négligence contributive dans tous les cas. En particulier, l'utilisateur a le devoir de sauvegarder les données et de se protéger contre les logiciels malveillants en utilisant les dernières technologies.

12. Application de la loi et for juridique

12.1 La loi suisse s'applique à ces conditions générales, à savoir les dispositions du CO (Code suisse des obligations).

12.2 Le for juridique est le siège social du fournisseur (Wetzikon, Hinwil).

Wetzikon, 13 novembre 2020